

# Dispositifs médicaux implantables (DMI) : Quid de la carte-patient ?



Claire DARRAS, Annick CHOLLET, Céline LOUAISIL c.darras@ch-jonzac.fr

CENTRE HOSPITALIER DE JONZAC, Service Pharmacie, Avenue des POILUS 17500 JONZAC

Carte-patient- DMI-traçabilité

#### INTRODUCTION

Réglementairement à l'issue d'une implantation d'un DMI, un document est remis au patient à la sortie de l'Etablissement de Santé, précisant le nom, le numéro de lot et le fabricant du DMI ainsi que la date d'implantation, le nom du chirurgien.

Obligation CAQES ARTICLE R5212-4: du CSP



#### **OBJECTIFS**

Réaliser un état des lieux sur :

- Les pratiques institutionnelles à la remise d'un document de pose d'implant
- Information tracée dans le Compte Rendu Opératoire (CRO).



### MATERIEL ET METHODE

Dans les services d'ophtalmologie, de cardiologie et d'orthopédie un audit rétrospectif a été réalisé en tirant au sort 50 dossiers patients. Les données ont été classées en 3 groupes, la carte d'implantation est non tracée et non remise, remise et non tracée ou remise et tracée. Un recensement des fournisseurs mettant à disposition une carte-patient a été effectué ainsi qu'un questionnaire pour vérifier la remise de la carte DMI aux patients.

## RESULTATS

SERVICE	Non tracée / non remise	Non tracée / remise	Tracée / remise
ORTHO	30/30	0	0
CARDIO	0	13/13	0
ОРН	0	17/17	0

## DISCUSSION

Ces données ont conduit à modifier le support de CRO en dédiant un encart « carte remise au patient ». En raison de la mise à disposition partielle des cartes-patients par les fournisseurs, une carte institutionnelle a été élaborée pour généraliser le circuit de traçabilité sanitaire. Devant ces dysfonctionnements, des mesures correctives ont été mises en place avec les différents acteurs. Cet audit a permis d'uniformiser les pratiques et de rappeler les obligations réglementaires. L'impact de ces actions correctives sera ré évalué.







RECOMMANDATIONS

- L'implant peut activer l'alarme de détecteur de métaux
- ♦ Une prise d'antibiotiques peut être exigée avant des actes médicaux o
- Signalez à votre médecin traitant que vous portez un implant
- Présentez cette carte lors de chaque visite ou hospitalisation



